

NOTES STATISTIQUES SUR LES PRINCIPALES DONNÉES RELATIVES À L'AIDE POUR LE COMMERCE

Selon la définition formulée par l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce, les projets ou les programmes relèvent de l'Aide pour le commerce s'ils sont désignés comme des priorités de développement liées au commerce dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires. Par ailleurs, pour mesurer les flux d'Aide pour le commerce, l'Équipe spéciale a retenu les catégories suivantes :

- a) assistance technique pour la politique et la réglementation commerciales : par exemple, aider les pays à élaborer des stratégies commerciales, à négocier des accords commerciaux et à les mettre en œuvre ;
- b) infrastructure liée au commerce : par exemple, construction de routes, de ports et de réseaux de télécommunication pour mettre les marchés intérieurs en relation avec l'économie mondiale ;
- c) renforcement de la capacité de production (y compris le développement du commerce) : par exemple, octroi d'un soutien au secteur privé pour qu'il exploite ses avantages comparatifs et diversifie ses exportations ;
- d) ajustement lié au commerce : aider les pays en développement à faire face aux coûts de la libéralisation du commerce (abaissment des droits de douane, érosion des préférences ou détérioration des termes de l'échange, par exemple) ; et
- e) autres besoins liés au commerce : s'ils sont mentionnés comme des priorités de développement liées au commerce dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires.

La base de données en ligne sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers – SNPC), qui couvre environ 90 % de l'aide publique au développement, a été reconnue comme la meilleure source de données disponible pour le suivi des apports globaux d'Aide pour le commerce. Elle a été créée en 1967 et recueille des renseignements sur l'aide publique au développement (APD) et d'autres apports du secteur public destinés aux pays en développement. C'est la source de données de référence au niveau international sur les activités d'aide (ventilations géographiques et sectorielles) et est largement utilisée par les gouvernements, les organisations et les chercheurs qui s'occupent du développement. Pour l'OCDE, le SNPC est un moyen de suivre certaines questions de politique générale, dont l'Aide pour le commerce. Il permet de suivre les engagements et les décaissements au titre de l'aide et fournit des données comparables dans le temps et entre pays. L'utilisation de cette base de données existante a permis d'économiser beaucoup de temps et de ressources pour le suivi effectif des apports d'Aide pour le commerce. Les principes et les directives concernant la communication d'informations au SNPC sont approuvés par les membres du CAD représentés au Groupe de travail sur les statistiques du CAD (WP-STAT). L'OCDE collecte et compile les données, vérifie leur cohérence et maintient la base de données.

Il convient de garder à l'esprit que les données du SNPC ne correspondent pas exactement à chacune des catégories d'Aide pour le commerce mentionnées plus haut. En fait, le SNPC fournit des données supplétives concernant quatre rubriques :

- *Politique et réglementation commerciales.* Cinq codes-objet sont utilisés dans le SNPC pour couvrir les activités en matière de politique et de réglementation commerciales. Ces cinq sous-catégories sont les suivantes : politique commerciale et gestion administrative ; facilitation des échanges ; accords commerciaux régionaux ; négociations commerciales multilatérales ; et éducation/formation dans le domaine du commerce.
- *Infrastructure économique.* Les engagements destinés à l'infrastructure liée au commerce sont indiqués indirectement dans le SNPC par des données inscrites sous la rubrique « Infrastructure et services économiques », qui englobe l'aide destinée au transport et à l'entrepôt, aux communications et à la production et à la distribution d'énergie.

- *Renforcement de la capacité de production, y compris développement du commerce.* Le SNPC intègre l'ensemble des données relatives aux secteurs de la production et des services, tels que l'agriculture, l'industrie, les industries extractives, les entreprises et la banque. Les activités de développement du commerce sont identifiées au moyen du marqueur du développement du commerce et figurent séparément dans le recueil de données du SNPC depuis 2007. Ces activités entrent dans la catégorie du renforcement de la capacité productive et sont marquées comme contribuant principalement ou de façon significative au développement du commerce. Au moment de l'établissement du présent rapport, toutefois, certains donateurs peuvent avoir des difficultés à déterminer quelles activités ont une composante commerciale clairement définie, ce qui peut avoir une incidence sur la fiabilité des données. Par conséquent, les montants indiqués sous la rubrique développement du commerce sont au mieux approximatifs.
- *Ajustement lié au commerce.* Cette nouvelle sous-rubrique a été introduite dans le SNPC en 2007 pour suivre les apports correspondant à l'ajustement lié au commerce. Elle indique les contributions versées aux budgets des pays en développement pour les aider à mettre en œuvre des réformes commerciales et des ajustements liés aux mesures commerciales prises par d'autres pays, et pour remédier aux déficits de la balance des paiements dus à l'évolution de l'environnement commercial mondial.

Le SNPC couvre l'ensemble de l'APD, mais seules les activités notifiées dans les quatre catégories susmentionnées sont considérées comme relevant de l'Aide pour le commerce. Il n'est pas possible de distinguer les activités relatives aux « autres besoins liés au commerce ». Pour estimer le volume de ces « autres » engagements, les donateurs doivent examiner les projets d'aide dans les secteurs autres que ceux qui ont été pris en compte jusque-là – par exemple dans les domaines de la santé et de l'éducation – et indiquer, le cas échéant, la part de ces activités ayant une importante composante commerciale. Un programme en matière de santé, par exemple, peut permettre un accroissement du commerce à partir de localités où la charge de morbidité constituait un obstacle au commerce. Par conséquent, pour suivre l'Aide pour le commerce de manière rigoureuse, il faudrait comparer les données du SNPC et les auto-évaluations des donateurs et des pays partenaires.

Notes relatives aux tableaux des principales données relatives à l'Aide pour le commerce

La plupart des données figurant à l'annexe A proviennent du SNPC. Pour consulter l'ensemble des données du SNPC, veuillez vous rendre à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm>

Les données démographiques utilisées dans les Tableaux A6.A et A6.B proviennent de la Banque mondiale (indicateurs du développement dans le monde).

L'expression « **Autres apports** » (Tableaux A.11, A.12 et A.13B) comprend les prêts au titre de l'aide publique au développement et les prises de participation (c'est-à-dire les investissements dans un pays figurant sur la liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par le CAD dont le but n'est pas d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise).

Fournisseurs d'aide

La liste des fournisseurs d'aide est divisée en trois rubriques, à savoir pays membres du CAD, autres donateurs bilatéraux et organisations multilatérales. Le nom complet des organisations figure sous la section « Acronymes ».

La **Corée** est devenue membre du CAD en 2010. La notification officielle des apports a commencé en 2009. Pour les années précédentes, les données peuvent être partielles.

L'**Islande** et la **République tchèque** sont devenues membres du CAD en 2013. La notification officielle des apports a commencé en 2012. Les données des années précédentes figurent sous la rubrique « Autres donateurs bilatéraux ».

Les données relatives à la **FAO**, au **FMI**, à l'**ITC**, à la **CESAP**, à la **CESAO**, à l'**OMC** et à la **Turquie** correspondent aux données spécialisées concernant les flux d'Aide pour le commerce communiquées depuis 2007 au SNPC. Les montants indiqués peuvent ne pas refléter la totalité des apports individuels.

La **BID** a modifié sa méthode de notification au SNPC pour les apports 2009 et suivants.

Les données figurant sous la rubrique « **Autres donateurs multilatéraux** » englobent de petits montants provenant de plusieurs institutions multilatérales. Une liste de ces institutions figure sous la section « Acronymes ».

Bénéficiaires

Les changements intervenus dans la liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par le CAD reflètent la nette amélioration de la prospérité mondiale au cours des dernières décennies. Par rapport à 1970, seuls 17 pays ont été ajoutés à la liste, dont 11 anciennes républiques soviétiques. Par contraste, 55 pays n'y figurent plus, pour la plupart en raison d'une augmentation de leur revenu par habitant. Cette tendance à la hausse des revenus s'est poursuivie en dépit de la crise financière. Lors de la dernière révision en 2011, 5 pays ont été rayés de la liste tandis que 25 pays sont passés dans une catégorie de revenu supérieure et 2 seulement dans une catégorie inférieure.

La liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par le CAD figure aux annexes B et C. Pour un historique de la liste des pays bénéficiaires, veuillez vous rendre à l'adresse : www.oecd.org/dac/stats/daclist.

Circuits d'acheminement

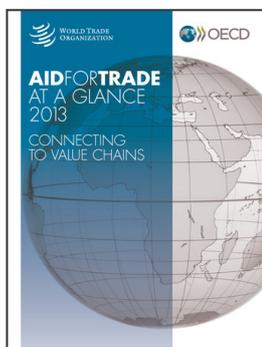
La liste figurant au Tableau A.14 correspond aux principaux types de circuits d'acheminement dans le SNPC. La liste complète pour chaque catégorie (mise à jour en juin 2012) est accessible à l'adresse : www.oecd.org/dac/stats/methodology.

La catégorie « **Autres** » correspond à des circuits d'acheminement tels qu'universités, lycées et autres institutions de formation, instituts de recherche ou groupes de réflexion.

Légende

« .. » : pas d'activités communiquées.

0,0 : montants inférieurs à 0,5 million de dollars EU.



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2013
Connecting to Value Chains

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2014), « Notes statistiques sur les principales données relatives à l'Aide pour le commerce », dans *Aid for Trade at a Glance 2013 : Connecting to Value Chains*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-92-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.